

ACTION  
PRATICIENS  
HÔPITAL



Le 12 juillet 2022

Chers collègues,

Deux arrêtés publiés au journal officiel du 10 juillet 2022 nous permettent de bénéficier d'une majoration de 3,5% de certaines de nos rémunérations à partir du premier juillet. Ces mesures sont en relation avec la majoration de 3,5% du point d'indice dans la fonction publique, dont les praticiens hospitaliers ne font pas partie, annoncée par le gouvernement en rappelant qu'en juin l'inflation s'élève à 5,8%. Ces nouveaux montants seront appliqués sur votre feuille de paye du mois d'août avec un rattrapage pour le mois de juillet.

Cela concerne :

- Les émoluments hospitaliers, c'est à dire la grille salariale ([Lien vers le JO](#))
- L'indemnisation de la permanence et de la continuité des soins ([Lien vers le JO](#))

En revanche, l'indemnité de service public exclusif (IESPE) qui occupe une part non négligeable de nos rémunérations reste inchangée. Il en est de même pour la Prime d'Exercice Territoriale.

Nous sommes toujours en attente d'une décision sur une des propositions de la mission flash du désormais ministre de la santé qui proposait un doublement du tarif de la permanence des soins pour la période estivale et qui aurait, selon nos sources, finalement été arbitrée à une majoration de 50% seulement. Comme aucun texte n'est pour l'instant publié, que la canicule et le COVID font monter la tension hospitalière nous ne désespérons pas d'obtenir un arbitrage plus favorable.

Il reste cependant que cette mesure sera transitoire, qu'elle ne règle pas le problème chronique de l'attractivité hospitalière et que si rien n'est fait rapidement, la situation sera encore pire l'année prochaine.

Fidèle à ses engagements, Action Praticien Hôpital, union d'Avenir Hospitalier et de la Confédération des Praticiens des Hôpitaux exige toujours la correction des injustices du Ségur de la santé, à savoir :

- 4 ans d'ancienneté pour les praticiens hospitaliers nommés avant octobre 2020,
- une majoration conséquente et pérenne de l'ensemble des indemnités de la permanence des soins pour valoriser la pénibilité de cette contrainte,
- un rééquilibrage médical de la gouvernance hospitalière.

Profitez-de vos vacances pour ceux qui y sont, courage à ceux qui travaillent encore, l'été sera chaud pour tout le monde !



# Actu'APH

Journal d'Action Praticiens Hôpital

n°12



Juillet 2022

**L'enquête :**  
**“ Nuits blanches ”**  
**Le dossier :**  
**« Le Ségur n'a rien réglé »**

<https://aph-france.fr/Actu-APH-no12.html>